

LA SITUATION

PAR Sa Grandeur Mgr Taché Archevêque de St Boniface

Bien sûr, personne ne m'accusera de manquer de patriotisme ni de justice, quand j'affirme que je regrette beaucoup que certains employés n'aient pas été dignes de la confiance que je suis si heureux de voir accorder à d'autres du département indien.

On a tort de jeter sur les Métis toute la responsabilité du soulèvement des sauvages. L'alliance des uns et des autres est naturelle et doit se produire indépendamment de toute tentative ad hoc.

Dans la prairie et dans la forêt, le sauvage a reconnu la supériorité du Métis, sans la jalousie, parce que c'était son parent; aussi, dès que les Métis ont manifesté du mécontentement, les sauvages en ont nécessairement tiré une conclusion a fortiori, qui n'a pas pu manquer d'avoir son effet.

Non seulement, les sympathies naturelles des Sauvages pour les Métis se sont manifestées au milieu de nos troubles, mais les différentes nations sauvages ont senti naître cette sympathie les unes pour les autres.

Les Cris et les Pieds-Noirs se sont poursuivis, pendant des générations, d'une haine féroce. Les missionnaires avaient réussi à diminuer la férocity, sans pouvoir détruire la haine nationale. Aujourd'hui, cette haine a fait place à l'amitié. Crow Foot pleure la captivité de Pound-Maker et de Gros Ours. La tribu entière des Pieds-Noirs donnait des signes de peine, quand on lui apprenait la mort d'un Cris ou d'un Assiniboine tué à la guerre, le printemps dernier.

Ce seul fait a une portée immense, il indique que les blancs sont devenus "l'ennemi commun, le seul ennemi."

Ceci prouve aussi, qu'on faisait un calcul aussi faux que cruel, quand on parlait d'armer les Pieds-Noirs contre les Cris. Ce procédé n'aurait eu d'autre résultat que de procurer des armes aux uns et aux autres, pour l'annihilation des blancs dans le Nord-Ouest.

J'ai lu, ces jours derniers, quelques réflexions qui m'ont paru bien étranges. C'était, faut-il le dire, des plaisanteries sur la pendaison des sauvages à Battlford. L'auteur de ces inepties menaçait ni plus ni moins les Indiens du Nord-Ouest "de les pendre tous", pour leur donner une leçon "efficace". "Que le canon soit la dernière raison des Rois," c'est déjà assez regrettable; mais que dire de ceux qui veulent que la corde soit la première raison de la civilisation chrétienne vis-à-vis de nos sauvages, à la première difficulté sérieuse que nous avons avec eux!

Avant de terminer ces réflexions, je me crois tenu de dire quelle est, pour les sauvages, l'impression produite sur eux par les événements, qui se sont déroulés dans le Nord-Ouest. Je ne sais pas encore ce qu'ils pensent de nos exécutions qui viennent d'avoir lieu, mais je sais bien ce qu'ils pensent du mouvement de nos troupes.

Le Canada serait dans l'erreur, s'il croyait que les sauvages du Nord-Ouest sont terrifiés, et qu'ils ont une très-haute idée de nos armements; c'est tout le contraire qui a lieu. Ce résultat doit étonner, mais, quelque étrange qu'il soit, il a ses dangers et il est à propos qu'il soit connu, pour éviter des méprises.

LOUIS RIEL

J'ai promis de dire la vérité sans tergiversations, aussi il me faut aborder le point le plus délicat de la question de nos troubles et parler de celui qui a été le plus évident et que l'on dit résumer toute la situation.

Louis Riel a été choisi par les Métis comme leur chef. Ils sont allés le chercher sur la terre étrangère; ils l'ont amené au milieu d'eux, sur les bords de la Saskatchewan. Cette demande s'est faite par suite de l'inutilité des efforts tentés par les Métis et leurs amis pour faire reconnaître leurs droits.

Les Métis, ne comprenant pas comment on s'obstinait à les ignorer, se sont persuadés qu'ils étaient joués par ceux mêmes en qui ils avaient mis jusqu'alors leurs confiances. Ils crurent que Riel était des leurs, ayant souffert avec eux et pour eux, mettrait plus de zèle à faire valoir leur cause, et par cela même obtiendrait plus de succès.

Je ne sais pas ce qui s'est passé dans le conseil de ceux qui nous gouvernent, mais je ne puis pas croire qu'ils ne se soient pas mis en face de leurs obligations. Dans tous les cas, ils ont accepté la responsabilité, et je ne veux pas faire naître ou développer des embarras auxquels il est difficile d'assigner une issue favorable.

Je ne dissimulerai pas que la douleur que j'éprouve depuis le commencement de nos troubles, au lieu d'être allégée a été de beaucoup augmentée depuis trois semaines. Je ne fais aucune allusion à un mouvement qui ne serait que politique et enfermé dans les limites déjà si larges de la constitution. Que ceux qui ont un vote à donner soit dans les enceintes parlementaires soit sur les hustings, que ceux-là pensent tout dans l'intime de leur conscience et dans la balance de l'amour de leur pays, et qu'ensuite ils votent suivant leurs convictions. C'est leur droit, c'est leur devoir.

Côté de la question purement politique, il y a une question sociale à laquelle je suis trop étroitement lié pour me résoudre à garder le silence.

Je ne crois pas avoir besoin de dire que j'aime mon pays. La province qui m'a vu naître a gardé tout mon cœur et je n'ai fait qu'étendre le cercle de mes affections en assimilant le pays de mon adoption à celui de ma naissance.

AGITATION DANGEREUSE

Je ne dissimulerai pas que la douleur que j'éprouve depuis le commencement de nos troubles, au lieu d'être allégée a été de beaucoup augmentée depuis trois semaines. Je ne fais aucune allusion à un mouvement qui ne serait que politique et enfermé dans les limites déjà si larges de la constitution. Que ceux qui ont un vote à donner soit dans les enceintes parlementaires soit sur les hustings, que ceux-là pensent tout dans l'intime de leur conscience et dans la balance de l'amour de leur pays, et qu'ensuite ils votent suivant leurs convictions. C'est leur droit, c'est leur devoir.

Côté de la question purement politique, il y a une question sociale à laquelle je suis trop étroitement lié pour me résoudre à garder le silence.

Je ne crois pas avoir besoin de dire que j'aime mon pays. La province qui m'a vu naître a gardé tout mon cœur et je n'ai fait qu'étendre le cercle de mes affections en assimilant le pays de mon adoption à celui de ma naissance.

Donc, tout ce qui touche Québec, tout ce qui touche Manitoba et le Nord-Ouest, tout cela me touche vivement, et c'est pour cela qu'en face d'une agitation qui ne peut pas être sans dangers, je prends la liberté aussi respectueuse qu'affectueuse de dire à mes amis de ne pas se laisser entraîner dans un mouvement qui peut leur être très-préjudiciable à eux mêmes et à la cause qu'ils embrassent avec tant de générosité.

Au milieu de tout ce qui s'est dit et s'est écrit depuis trois semaines, j'ai admiré les nobles élan d'un généreux patriotisme. Cependant, pour être sincère, je dois avouer que j'ai déploré bien des éans, qui, dans mon humble opinion, ne sont pas l'écho du même sentiment ou du moins ne révèlent pas la prudence extrême qui s'impose au vrai patriote dans les crises de l'histoire d'une nation.

Les querelles de races et surtout de religions, sont des instruments bien dangereux à manier; surtout dans un pays où des hommes d'origines et de croyances différentes sont en relations journalières. Il en est des différentes nationalités un peu comme des partis politiques. Chacun se contente de voir les bonnes aspirations auxquelles il tend, sans tenir compte de celles des autres; tout comme on ferme les yeux sur ses propres défauts, pour s'ouvrir démesurément sur ceux d'autrui.

Un retour sincère sur soi-même finirait par convaincre que l'égoïsme personnel est ordinairement la cause de l'égoïsme national, comme de l'égoïsme politique. Ceci ne veut pas dire qu'il faut s'oublier soi-même ou les siens, jusqu'à ne plus ressentir ni essayer de faire taire l'injure, quand elle nous est produite.

Le gouvernement a laissé faire l'exécution, il en a donc la responsabilité, et c'est une ingérence de vouloir la faire peser sur d'autres, qu'on s'est bien donné garde de consulter à ce sujet. Pour ma part, une observation de vingt années m'a donnée des convictions diamétralement opposées à celles que l'on invoque. J'avais trop de raisons d'étudier dans ses moindres détails les dispositions et les actes de mon infortuné protégé pour pouvoir ne pas me rendre compte de ce qu'il était et de ce qui a pu le conduire à la voie déplorable qu'il a suivie. Il y a bien des années que je suis convaincu, au-delà de la possibilité d'un doute, qu'à côté des brillants qualités de l'esprit et du cœur, l'infortuné chef des Métis était en proie à une mégalomanie et théomanie qui seules peuvent expliquer tout ce qu'il a fait jusqu'au

LE MONDE ET LA VILLE

M. Martin G. Griffin fera une conférence ce soir à la salle St James.

Le même concours mensuel du Club St Hubert a eu lieu lundi dernier, 14 courant. M. E. G. Smith a, pour la 3ème fois, remporté la médaille d'or.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

On se prépare à célébrer, avec éclat la fête de Noël à Ottawa. La décoration des églises promet d'être superbe et les divers chœurs de la ville exerceront du chant en musique pour l'occasion.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

On a besoin immédiat de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épine, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

1000 lbs de bon beurre à cuisiner, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lucette sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Il y aura séance régulière du Cercle Lafontaine ce soir. Plusieurs orateurs doivent prendre part à une discussion fort intéressante, et tous les membres sont instamment priés d'être présents.

Salle comble hier soir et cette après-midi au Théâtre Royal. "Rosedale" est une composition dramatique du plus haut intérêt, et M. Gilmour et ses collaborateurs l'interprètent avec un talent qui leur a déjà fait une belle et glorieuse renommée dans Ottawa. La semaine prochaine, ils joueront "Humpty Dumpty." Qu'on se le dise.

Il paraît que nos remarques de lundi dernier, relativement à M. LaHaise et à ses chants comiques ont donné lieu à des interprétations erronées et excessives. Nous tenons à déclarer que nous n'avons jamais voulu mettre en doute, de près ou de loin, la parfaite respectabilité de ce monsieur et sa droiture de cœur. On nous assure, en outre, que la personne qui nous a fournis des renseignements sur la soirée de dimanche dernier a été très sévère dans ses appréciations à son égard.

Le club de raquette "Le Canadien d'Ottawa" a fait sa première sortie hier soir. Treize membres en costume ont pris part à cette joyeuse marche. Ils se sont réunis chez M. Gagné, et sont partis à 8.30 p.m. pour se rendre chez M. LaCombe, à Archville, où ils se sont amusés à qui mieux mieux.

Comme toujours, leur aimable et joyeux président, M. La Dauray, par son chant et sa bonne musique, et M. Duquette, par ses jeux magiques, ont pour beaucoup contribué à l'agrément de la soirée.

Les préparatifs pour l'excursion de ce club à Valleyfield se continuent toujours rapidement. Le programme musical sera publié dans quelques jours.

Le club fait tout en son pouvoir pour organiser un voyage très-agréable. Qu'on n'oublie pas le 6 janvier.

Il y aura, dimanche prochain, une imposante cérémonie religieuse en l'église St François de Salles de la Pointe Gatineau. Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa y doit conférer l'ordre de la prêtrise à M. Oscar Cousineau, enfant de la paroisse.

Le sermon de circonstance sera prêché par M. l'abbé Dusserre, ancien curé de l'endroit, et les musiciens de St Jean-Baptiste et du Collège feront entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Après la messe, les citoyens présenteront une adresse à Sa Grandeur Mgr Duhamel, à l'occasion de sa fête patronale qui tombe le lendemain lundi, et le soir il y aura grande représentation dramatique et musicale par les élèves du collège St Joseph.

Qu'on se rende donc en foule à la Pointe Gatineau dimanche! Les chemins sont beaux, et nos amis de là-bas s'attendent à la visite d'un grand nombre de citoyens d'Ottawa.

AVIS SPECIAUX

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Nouveau savon électrique "Van-horne", à 6 cts., chez N. A. Savard.

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

On a besoin immédiat de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

L'endroit pour acheter des

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN

101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises.

Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

A QUICONQUE ACHETERA

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHE

Une Visite, s'il vous plaît

No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

PLUMES D'AUTRUCHES

Trisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES

Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON

En Un Jour Après l'ordre Donné

AUSSE

VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85

1 an.

L'HIVER! L'HIVER!

J. COTE,

Importateur et manufacturier de

Chapeaux, Casques,

Mitaines, Capots

en Fourrures, Etc.

Des avantages extraordinaires sont actuellement offerts aux Dames qui désirent se procurer des

BORDURES EN PEAUX

DE DIVERSES ESPECES,

MANTEAUX EN SOIE

DOUBLES EN FOURRURE,

COLLETETTES, ETC.

123, Rue Rideau.

Agrandissement du canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest, lundi, le 26 jour de Janvier prochain (1885), pour exhausser les murs de clôture, diversoirs, etc., et augmenter la hauteur des bords de cette partie du canal Welland entre Fort Dalhousie et Thorold, et approfondir le bief entre Thorold et Ramey's Bend, près de Hamberston.

Tous les travaux seront adjugés par sections.

Des cartes des diverses localités, ainsi que des plans et devis pourront être examinés à ce bureau dès et après LUNDI, le 11e jour de JANVIER prochain (18 6); on pourra aussi y procurer des formulaires de soumissions. Semblables renseignements relatifs aux travaux au nord d'Albanyburgh seront obtenus au bureau de l'ingénieur local, "Welland".

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement conforme aux formulaires imprimés, et dans le cas de sociétés, il faudra aussi qu'elle porte la signature particulière et indiquée de la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de "deux mille piastres" ou plus, suivant l'étendue des travaux à faire dans la section—devra accompagner les soumissions respectives; ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux taux spécifiés dans l'offre.

Le montant exigé dans chaque cas sera mentionné sur la formule de soumission.

Le chèque ou l'argent déposé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 9 décembre 1885.

Judicial Sale of Valuable City Property

Re Parent, Groulx vs Ricard.

Pursuant to an order of the Chancery Division of the High Court of Justice for Ontario, made in the matter of the estate of Jean-Baptiste Parent, and bearing date the 26th day of October, 1885, there will be sold by and with the approbation of W. M. Matheson, Esq., Master at Ottawa, at his office, in the Court House, in the City of Ottawa, at the hour of two o'clock noon, on TUESDAY, the 22nd day of December, A. D., 1885, that certain premises leasehold, parcel or tract of land, known as the West Thirty Feet of Lot Number Eight, on the South side of Church street, in the City of Ottawa.

On said premises is erected a two-story brick house, with sheds and outhouses.

The said lands shall be sold subject to the conditions of the lease thereof, from the principal officers of Her Majesty's Ordinance, and an annual rent of \$7.20 accruing after the 30th day of April, 1885, and to taxes and water rates accruing due after the 31st December, 1885.

The said lands will be sold subject to a reserved bid fixed by the Master.

Terms of sale: One-tenth of the purchase money to be paid to the Vendor's Solicitors at the time of sale, and the remainder thereof is to be paid into Court within one month thereafter to the credit of this cause.

The purchaser is to prepare the conveyance at his own expenses, and all expenses connected with the investigation of title are to be borne by the purchaser.

In all other respects the conditions of sale shall be the standing conditions of sale of the said Court.

For further particulars apply to L. A. Olivier, Esq., Messrs. McIntyre & Lewis, and Messrs. Walker & McLean, Solicitors at Ottawa, and to John Hoskin, Q. C. Toronto.

Dated the 10th day of December 1885.

W. M. MATHESON, Master at Ottawa.

L. A. OLIVIER, Vagdor's Solicitor.

Te an

ar anée...

Pour six mois

Pour quatre m

Edition

Pour l'année

Page

LOUIS L

LE

Ottawa et

RESPE

Sous ce

bec publi

qui sont tr

Nous av

deputés—M

est l'un de

prendre, en

prononcer

sur la ques

tons leurs

n'avons pu

dictées par

cère à l'int

M. Grand

putés les

expériences

ses collègu

gagné par

chable sou

a cru devoi

n'en douton

tion qu'il e

ainsi. Ceu

ligne de ce

ont certain

exceptions

de la provi

tifs de nos

l'un des m

de garder

fluence dar

Voilà ce

depuis le j

de Régina

lions à nos

ter, avec f

qu'avec cal

sidéraient

acte impoli

ne condan

les ministr

putés, san

entendus, à

nal qui a d

sance de le

régulièreme

dépêche de

Nous cro

un seul ins

conduite, q

suivie par

Français c

mensé maj

notre lau

croyances

événement

de provu

vérité m

qui fût de

revanche d

avec le res

tout peupl

sentent l'a

longtemps

librement

rendus ind

Mais, il